



Assemblée générale

Distr. générale
6 juin 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 138 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 6 juin 2012, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres datées des 24 janvier, 9, 14, 16 et 22 février, 5, 7, 15, 22 et 26 mars, 18 et 24 avril et 24 mai 2012 (A/66/668 et Add.1 à 12), j'ai l'honneur de vous informer que le Libéria a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(Signé) **BAN** Ki-moon

